



REPÈRES

d'histoire sociale en Midi-Pyrénées

Bulletin trimestriel de l'Institut Régional CGT d'Histoire Sociale de Midi-Pyrénées

n° 67

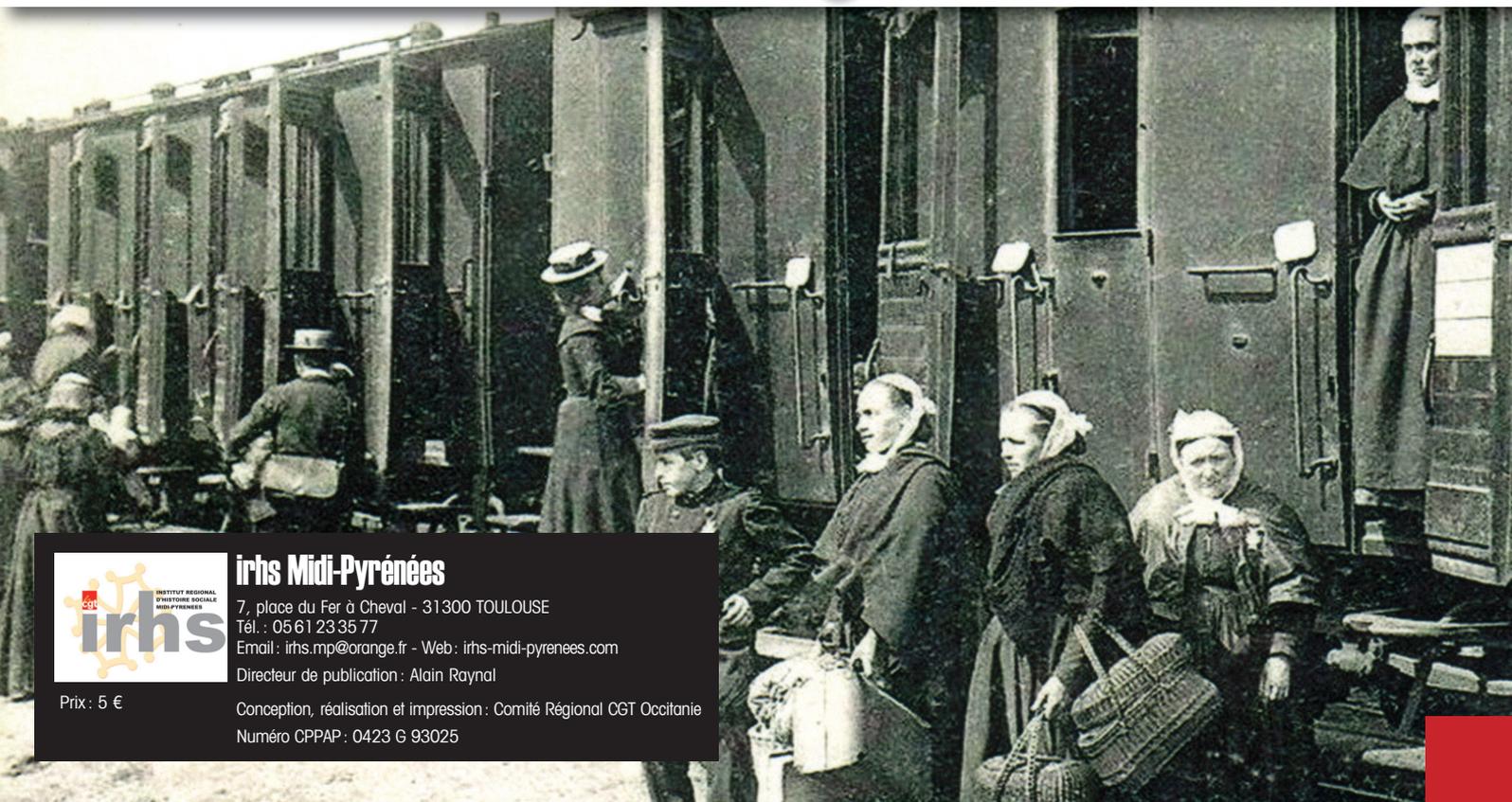
octobre 2022



Arrivée des pèlerins en gare de Lourdes entre 1867 et 1875 (Source : AD cgt 65)

Les pèlerins et le train

convergences à Lourdes



irhs Midi-Pyrénées

7, place du Fer à Cheval - 31300 TOULOUSE

Tél. : 05 61 23 35 77

Email : irhs.mp@orange.fr - Web : irhs-midi-pyrenees.com

Directeur de publication : Alain Raynal

Prix : 5 €

Conception, réalisation et impression : Comité Régional CGT Occitanie

Numéro CPPAP : 0423 G 93025

→ Sommaire

Edito page 3

IDHS-CGT des Hautes-Pyrénées

CGT et Sncf, voies divergentes
sur le service public ferroviaire..... page 4

Archiver, c'est militer !

Ils nous racontent des bobards
mais surtout pas notre histoire page 8

Les archives de l'UD CGT du Tarn
déposées et protégées..... page 9

La vie de nos instituts :

IHS CGT Haute-Garonne page 9
IDHS 82..... page 10

Catastrophe d'AZF

Vingt après : Total reconnaît enfin page 11

La Résistance dans le Tarn

Carmaux, 13 juillet 1944 page 12

Livres

Toulouse octobre 1908 page 14

Bulletin d'adhésion 2022

Institut Régional CGT d'histoire sociale Midi-Pyrénées

— Adhésion individuelle —

Nom Prénom
Adresse
Code postal Ville
Adresse mail :@.....

— Adhésion collective (Syndicats, Collectivités, Organisations...) —

Organisation.....
Adresse.....
Code postal Ville
Adresse mail :@.....

J'adhère à l'Institut Régional CGT d'Histoire Sociale Midi-Pyrénées et je m'abonne à la revue trimestriel de l'Institut Régional
(prix de l'abonnement compris dans la cotisation)

Individuel27 € Soutien*50 € (ou plus)
Collectif55 € Soutien*100 € (ou plus)

Je m'abonne seulement à la revue trimestriel de l'Institut Régional : 15 €

Je m'abonne au cahiers de l'Institut National : 18 €
(à rajouter au tarif d'adhésion Individuel ou Collectif sans soutien
ou à l'abonnement seul au bulletin trimestriel de l'Institut Régional)

Renvoyer ce bulletin à :

*Institut Régional CGT d'Histoire Sociale Midi-Pyrénées
7, place du Fer à Cheval • 31300 TOULOUSE
Accompagné du règlement (annuel) à l'ordre de :
IRHS-CGT Midi-Pyrénées*



ipeca.fr

IPECA, LA PROTECTION SOCIALE DES PROFESSIONNELS DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'AÉROSPATIAL CIVIL ET MILITAIRE.

IPECA œuvre, depuis plus de 70 ans, pour
le bien-être de la communauté de l'aéronautique
et de l'aérospatial civil et militaire.

Elle protège les femmes et les hommes de ce secteur
dans tous les domaines de la protection sociale
complémentaire, **collective ou individuelle**,
en **santé** comme en **prévoyance**.

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ / GARANTIE DÉCÈS / SURCOMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Pour en savoir plus : **0 810 510 510** Service 0,05 € / appel
+ prix appel

IPECA PRÉVOYANCE - 5 rue Paul Barruel - 75740 Paris cedex 15
Institution de Prévoyance régie par le titre III du livre IX du code de la Sécurité sociale relevant de l'Autorité de
Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris cedex 09.

IPECA
UNE VIE À VOUS PROTÉGER

→ La bête n'est pas morte

Un monstre a déboulé sur Rome en cette fin septembre avec l'accession au pouvoir des nostalgiques de Mussolini. Des « phénomènes morbides » qu'appréhendait déjà Antonio Gramsci réfléchissant sur ces périodes de crise profonde et de transition difficile. « Le vieux monde se meurt, le nouveau monde tarde à apparaître et dans ce clair-obscur surgissent les monstres ».¹

L'Italie n'est pas la seule nation menacée par la forte poussée des extrêmes droites. Le pire est à craindre en Espagne, en Suède, en France... En Hongrie comme en Pologne elles sévissent déjà.

S'agit-il d'une fatalité ? Sûrement pas. Les causes profondes résultent d'un capitalisme sévissant partout dans sa version ultra-libérale et incapable de répondre aux moindres défis sociaux et environnementaux. Un système qui, pour perdurer et continuer à enrichir quelques centaines de milliardaires actionnaires, s'accapare les richesses, brise les moindres solidarités humaines, détruit la planète, et préférant la course aux armements menace la paix dans le monde. Il en résulte une profonde désespérance sociale, terreau sur lequel prospèrent les idées d'extrême droite. A cela s'ajoute le refus ou l'incapacité des gouvernants qu'ils s'affichent de droite, social-libéral ou social-démocrate à répondre durablement aux attentes populaires vitales.

L'Italie rappelle combien l'amnésie de l'histoire et la banalisation des idées d'extrême droite peuvent conduire à la catastrophe. Depuis 1994, des ministres issus de mouvements néofascistes participent à des gouvernements conservateurs. Une campagne révisionniste active vise à troubler les consciences en osant mettre sur le même plan fascistes et résistants à la Libération du pays.

En France, Zemmour a pu mener campagne publique et fortement médiatisée sur la théorie complotiste et xénophobe du grand remplacement. Un poison distillé à la fin du XIX^e siècle par le chef de file de l'antisémitisme Edouard Drumond et repris plus tard dans les années 2010 par un auteur d'extrême droite.

En Espagne, cinquante ans après la mort du dictateur Franco, et ceci malgré une première loi mémorielle, la cécité perdure sur la réalité et les atrocités du franquisme. Des archives importantes sont détruites ou toujours inaccessibles. Des familles ne peuvent toujours pas accéder aux fosses communes pour retrouver des proches. L'enseignement de la guerre à l'école est défaillant et optionnel. Les objectifs espérés « Vérité – Justice – Réparation » restent toujours lettres mortes.²

« Nous constatons que tous les mécanismes de contrôle social et politique de la dictature pèsent encore », dénonce l'historien et chercheur Guillermo Leon rencontré lors d'un récent voyage mémoriel en Extrémadure.

Largement diffusée cet été par « Le Figaro histoire », la thèse d'un auteur révisionniste espagnol renvoie la responsabilité de la guerre et du coup d'État de Franco sur la gauche espagnole et le « Frente popular ».

L'enjeu est partout considérable sur l'indispensable travail de mémoire, de recherche et d'histoire. Selon les pays, il peine à progresser. Gare à l'amnésie !

Alain Raynal

¹- Cahiers de prison.

²- Une nouvelle loi dite « de mémoire démocratique » vient d'être définitivement adoptée début octobre. Elle devrait permettre d'avancer positivement en faveur des victimes du franquisme.

→ CGT et Sncf, voies divergentes sur le service public ferroviaire

L'Institut départemental CGT d'histoire sociale publie un ouvrage qui retrace l'histoire des trains spéciaux et les luttes pour la défense du service public ferroviaire. Un service si utile aux déplacements de millions de pèlerins vers Lourdes et autres grands déplacements collectifs. Ce livre s'inscrit dans le travail « Syndicalisme et services publics » engagé depuis deux ans par l'IHS national.

Certes les Hautes-Pyrénées peuvent évoquer pour certains les stations thermales et touristiques pyrénéennes, mais il est un endroit qui est connu sous tous les cieux et qui va connaître une forte expansion touristique et religieuse. C'est la ville de Lourdes, qui depuis 156 ans connaît une affluence considérable, que des millions de pèlerins fréquentent assidûment, en provenance de 70 pays de tous les continents. Pour se déplacer, il est un moyen de transport très apprécié, c'est celui du transport ferroviaire que la SNCF a hérité à son acte de naissance le 31 août 1937.

Ainsi, la mission principale du transport public ferroviaire assume pleinement son rôle de satisfaire des besoins sociétaux, du moins jusqu'au... début du commencement !

L'ouvrage que livre l'Institut départemental d'histoire sociale CGT met en lumière les contradictions d'une direction générale qui s'enlise dans l'abandon et la privatisation aux ordres des gouvernements successifs et des directives européennes que contrecarrent les luttes cheminotes pour préserver, améliorer, moderniser ce grand service public. Il s'ensuit quinze années de luttes pour le maintien de l'atelier de l'entretien Tarbes-Lourdes qui occupe l'emploi de 150 cheminots qui ont la charge, la rénovation, la sécurité des trains spéciaux dont le « parc P » (P pour pèlerins) qui répond à un besoin spécifique menant des millions de visiteurs-pèlerins, des malades et handicapés sur Lourdes. Il ressort que le contenu de ces luttes, va entraîner des

rapports larges avec des personnalités, notamment ecclésiastiques, que le syndicalisme CGT n'a pas l'habitude de côtoyer.

La rentabilité à tout va !

En 1969, des mesures temporaires énoncées dans un « contrat de programme » sur cinq années sont mises en application bien loin de répondre aux nécessités de conforter, d'améliorer, d'investir pour renforcer ce grand service public de la SNCF puisque tout conduit dans les faits à la recherche de la rentabilité financière. Cette option a pour résultat de ternir l'image de marque de la SNCF, notamment sur la qualité de service et des moyens logistiques, qui a pour corollaire une réduction des effectifs, une dégradation des conditions de travail des cheminots. Il est d'ailleurs significatif que la direction de la SNCF a substitué la notion de service national à la notion de service public qui a pour conséquence des suppressions et

Une partie des cheminots bloque les trains en gare de Tarbes - 18 juin 1992



Source : AUDCgtf 65

Arrêt de travail des cheminots en gare de Tarbes - 5 mars 1986



Source : AUDCGT 65

des réductions d'activités et un transfert que le secteur privé appelle de tous ses vœux.

Si aux lendemains des élections du 10 mai 1981, le syndicat CGT note une amélioration dans les rapports avec une partie de la hiérarchie, il reste que les revendications demeurent. Pire les premières annonces de la direction sur la stratégie à mettre en œuvre sont annoncées lors d'un comité d'établissement de l'entretien de Tarbes au prétexte que : « Le bilan de rentabilité du trafic pèlerins est négatif... un niveau de prix trop bas... une mauvaise utilisation du matériel... une gestion pas assez stricte... et qu'en conséquence il y a lieu d'envisager « la dislocation de trois rames « P » et par la même augmenter « les tarifs de +25 % ».¹

Ces mesures sont très vivement condamnées par la représentation des personnels qui s'y oppose, pour autant, la direction générale poursuit très concrètement en énonçant de « nouvelles perspectives offertes par la SNCF » qui confirme « la disparition programmée du parc P » et « l'apparition dès 1990 du TGV Atlantique ». Le revers de cette « apparition » est d'imposer « une contrainte impérative » aux directeurs des pèlerinages, à savoir que les pèlerins ne pourront

venir à Lourdes que « les mardis, mercredis ou jeudis et dans certaines conditions... » sans préciser lesquelles, « le samedi après-midi ou le dimanche matin ».²

Un comble pour un service public ! Ainsi, les trois piliers fondamentaux du service public que sont l'accessibilité, l'égalité de traitement et l'adaptabilité ne sont plus garantis et soumis à l'austérité budgétaire et aux lois du marché en vertu des règles économiques et commerciales érigées en dogme par l'Union européenne.

« Lourdes demain par le train ? Peut-être pas sûr ».³

Une convergence CGT - épiscopat

Si la SNCF convient que tous les maux que rencontrent les religieux proviennent notamment de la vétusté des rames mises à leur disposition, elle se refuse d'investir dans du matériel moderne classique. Le tout TGV est sa vision, mais avec moins de service public et des contraintes infligées aux organisateurs et pèlerins.

Cette situation est corroborée par le père Bordes, recteur des sanctuaires à Lourdes : « L'intérêt de voyager en train pour les pèlerins est évident...

mais souvent les directeurs (de pèlerinages) se plaignent des conditions précaires qui leur sont faites (sonorisation pas toujours parfaite et trop chère) la vétusté des installations rebute de plus en plus de voyageurs, ainsi que la longueur (et la lenteur) du voyage ».⁴ Certains cadres se rebiffent. Le chef de la division matériel de Toulouse interroge sa direction pour clarification : « Il est nécessaire de connaître à moyen terme la politique que compte mener notre entreprise en matière de trafic pèlerins. Actuellement, à notre connaissance, aucune n'est officiellement définie pour les années à venir pour mettre un terme aux diverses rumeurs qui circulent ».⁵

Le directeur de l'Anddp⁶, l'abbé Guilton est réceptionnaire d'un courrier émanant d'un cadre du secteur des centraux, élu CGT au comité d'établissement qui tient à apporter son total soutien. Pour avoir informé le 29 mars 1987 l'abbé Guilton des orientations de la SNCF, cet élu CGT se voit réprimander sèchement par le directeur général adjoint de la SNCF.⁷

La direction générale (comme régionale) ne semble pas s'émouvoir outre mesure des problèmes que rencontrent les usagers-pèlerins et de l'afflux de



Suite →

différents courriers émanant des organisateurs. Certains témoignages illustrent le mépris de la SNCF envers les usagers du rail. « Directeur depuis plus de 20 ans, je crois devoir vous faire part de ma lassitude devant les innombrables difficultés que nous rencontrons dans l'organisation des pèlerinages à Lourdes, et ces difficultés vont croissant chaque année ».⁸

Pas plus rassurante la prise de position du ministre Michel Delebarre (PS), en réponse à Claude Miqueu, député (PS) d'une circonscription, qui écrit: « La SNCF entreprend... une rénovation approfondie du parc... de manière à apporter un service adapté... cette évolution ne se fera pas au détriment de l'activité de Tarbes qui continuera à avoir une charge importante liée à cet aspect particulier du transport ferroviaire ».⁹

Curieuse cette affirmation quand dans un courrier, le directeur commercial voyageurs de la SNCF écrit: « Maintenant que la réorganisation commerciale est menée à bon port, le problème essentiel qui se pose est celui du parc à affecter à l'avenir aux transports de l'espèce... » (entendre parc "P", transport spéciaux ou de groupes) et de souligner que: « Le parc actuel plus spécifiquement affecté à cette activité est promis à radiation pour les 2/3 d'ici fin 1992. Il y a donc » poursuit-il « urgence à prendre des décisions » et fixe un délai pour des « conclusions à fin octobre 1989 ».¹⁰ La cure d'amaigrissement du service à rendre au public est annoncée en juillet 1990 par la direction des transports: « L'effort global... consiste à s'inscrire dans l'objectif... de réduction de un million de kilomètres/trains

en 1991... » et en conséquence « il serait raisonnable » de retenir « un allègement de 120 000 km/train pour ce type de trafic » tout en soulignant de ne pas faire voyager en période de pointe les usagers-pèlerins.¹¹

Les luttes sont aussi porteuses de résultats, puisque la mesure programmée de la SNCF de suppressions de 81 trains pour l'année 1991 est retirée.

Pour autant, les objectifs que s'est fixée la direction générale sont maintenus. Ils sont simplement reportés à partir de 1994 avec la volonté que les usagers s'adaptent aux nouvelles conditions qu'elle dicte, à savoir qu'il s'agit de faire rouler les trains en adéquation avec le manque d'effectif cheminot, engager des hausses vertigineuses de tarifs, éviter les déplacements le vendredi, samedi, dimanche et lundi, aux approches des fêtes religieuses

Arrêt de travail le 29 mai 1986 des cheminots en gare de Tarbes



Source : AUDCgt 65

car ces journées sont considérées comme des pointes de circulation. Un comble !

Cette stratégie commerciale et donc dissuasive est vivement dénoncée : « Cette décision risque de provoquer de véritables drames humains... » explique dans un courrier le président du pèlerinage national belge.¹²

« Lourdes demain, toujours en train, oui, c'est possible ! » C'est en ces termes que les syndicats CGT et CFDT de Tarbes et Lourdes s'adressent aux usagers dans un bulletin d'information.¹³ Non seulement il s'agit de dénoncer les visées de la direction générale mais également de sensibiliser les usagers pour une autre alternative avec une réelle modernisation du « parc P », de voitures studios adaptées, d'ambulances... dont les potentialités économiques existent.

Le syndicat CGT édite une brochure de vingt pages « info-pèlerins » sur ce dossier. On peut y relever les contradictions énormes des dirigeants de la SNCF ou d'un côté le directeur régional déclarait en janvier 1988 : « Il est essentiel de faire progresser cette activité », et celui du directeur commercial voyageurs qui, en 1989, semblait se satisfaire du « trafic pèlerinage qui se relève en volume... et l'activité qui est maintenant financièrement équilibrée ».

D'ailleurs l'Anddp n'est pas dupe sur l'intention de la direction de la SNCF. Dans un communiqué de presse elle parle des « énormes problèmes » ; « on est passé, est-il écrit, d'un stade de négociation à des injonctions à sens unique... ». Et d'ajouter : « Si c'est la future Europe qui nous vaut tous ces inconvénients, ce n'est pas un encouragement par les pays amis Belgique, Pays-Bas, Grande Bretagne, Allemagne et Italie, ainsi que les pays de l'Est de venir en France et à Lourdes. »¹⁴

Président des directeurs de pèlerinages, l'abbé Claude Westelynck adresse un communiqué à la presse sur la rencontre

Adnnp/SNCF, il écrit notamment : « La rentabilité a pris le pas sur la notion de service public... Le déficit supposé des pèlerinages n'a jamais été prouvé... La suppression de l'entretien à Tarbes fait craindre le pire », et de conclure : « le progrès n'est valable que partagé par tous !... Qui a le pouvoir de décision à la SNCF ? ».¹⁵

Le 5 juin 1992, les cheminots observent un arrêt de travail en exigeant une rencontre avec le directeur régional, qui prétend ne pouvoir les recevoir, ce qui entraîna le lendemain le blocage de la gare de Tarbes et l'envoi de CRS sur ordre du préfet. Il s'en suit, une journée d'action d'ampleur le 17 juin. Puis la formation en fin d'après-midi d'un comité de défense à l'initiative du maire de Tarbes ou l'ensemble des acteurs sociaux professionnels, des élus politiques, les syndicats, l'Anddp décident de s'adresser à l'opinion publique et demandent audience au premier ministre.

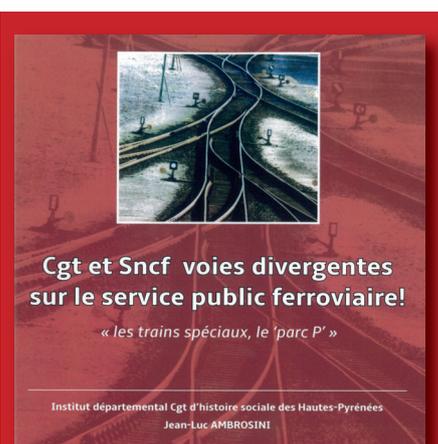
« La bataille du train de pèlerins » est engagée. « Un service public peut-il n'être qu'un service commercial qui ramène tout son horizon au niveau des bénéficiaires ? « Le progrès partagé par tous serait-ce alors le progrès des tarifs ?... Il y a une certaine éthique, il a des valeurs qu'il faut savoir maintenir coûte que coûte, mieux que les valeurs en bourse. »¹⁶

Dès lors, les mois et années qui vont suivre vont connaître d'autres luttes cheminotes, d'autres initiatives multiples sont prises qui vont alimenter les solidarités dans un contexte politique éminemment soumis aux exigences que les fossoyeurs du service public se sont donnés pour dépecer les tâches et les activités dévolues initialement à l'entreprise nationale historique.

Jean-Luc Ambrosini
Président de l'IDHS CGT
des Hautes-Pyrénées

- 1- Procès-verbal de la réunion du 12 janvier 1982.
- 2- Circulaire de la direction commerciale voyageurs-direction des ventes, d'octobre 1986.
- 3- Bulletin d'information du syndicat CGT diffusé en gare de Lourdes, octobre 1986.
- 4- Lettre du 8 juin 1987.
- 5- Lettre de Jean-Pierre Conjeaud, ancien chef de l'entretien de Tarbes, Toulouse, 23 septembre 1987.
- 6- Association Nationale des Directeurs Diocésains nationaux et de quelques autres pays européens.
- 7- Lettre n° 587 de P. Descoutures à Jacques Badaigts, secrétaire général CGT du secteur des centraux de la SNCF, Paris, 9 mai 1988.
- 8- Lettre de doléances de Jean Foussadier, vicaire général, 4 juin 1988.
- 9- Lettre de Michel Delebarre à Claude Miqueu, février 1989.
- 10- Courrier du 12 mai 1989.
- 11- Lettre de Francis Taillanter, directeur des transports.
- 12- « Restriction à la SNCF. Le trajet vers Lourdes coûtera désormais plus chers », article de presse paru dans le journal « La Dernière Heure » par André Ranson, du 5 janvier 1992.
- 13- Bulletin d'information, début 1992.
- 14- « SNCF : le blocus ? », article pour le journal « L'Essor bigourdan » du 28 mai 1992.
- 15- Article de presse « La Nouvelle République », 6 juin 1992.
- 16- Interview du père Jacques Fournier sur une radio nationale, article de presse « Le parc P est viable ! », journal « l'Humanité Midi-Pyrénées », juillet 1992.

Sources des documents : Archives de l'UD CGT 65. (AUDCGT 65)



**«CGT et SNCF
voies divergentes sur le
service public ferroviaire !
«les trains spéciaux,
le "parc P"»**

Pour vous procurer cet ouvrage en bénéficiant d'une souscription au prix de **18 €**, mentionnez sur papier libre vos coordonnées postales, joindre un chèque bancaire à l'ordre de l'IDHS CGT et adressez votre commande à :

IDHS CGT
Place des Droits de l'Homme
Bourse du Travail
65000 Tarbes.

→ Ils nous racontent des bobards mais surtout pas notre histoire

L'une des règles principales qui encadre la notion d'archivage est nommée les 4C : Collecter, Classer, Conserver, Communiquer. L'archivage a malheureusement perdu sa place primordiale au sein de l'activité syndicale, avec toutes les lacunes que cela provoque.

La réinterprétation, l'obscurantisme, le négationnisme, le révisionnisme sont, quel que soit leur degré, des pratiques nuisibles à notre histoire, notre mémoire, notre dignité. Il ne s'agit pas d'adaptation de paroles, d'écrits ou de faits historiques pour les replacer dans le présent et mieux les comprendre, mais de les tronquer, les détourner, les transformer dans des buts bien précis : masquer l'histoire humaine sociale et/ou politique qui heurte la pensée dominante de la bourgeoisie et du grand patronat. Cela n'est pas nouveau, mais ses pratiquants de plus en plus nombreux se situent à des postes de fortes influences dans la société ; par exemple la vision de Nicolas Sarkozy sur mai-juin 1968, celle de Le Pen sur les chambres à gaz, et plus récemment le détournement du sigle CNR par Emmanuel Macron.

Ces attaques ont plus d'impact actuellement pour plusieurs raisons :

- elles sont répétées plusieurs fois, reprises et amplifiées par des médias complaisants, ces mêmes médias minimisent ou occultent les démentis ;
- les crises créées par le système capitaliste (bulles financières, délocalisations vers la « main d'œuvre à bas coût », chômage,

perte de savoir-faire, individualisme, éducation, santé...) ferment toutes perspectives d'avenir meilleur ;

- la méconnaissance grandissante de notre histoire, donc de nos racines, par les salarié(e) s ;
- le manque important de traces, surtout récentes, de l'activité syndicale et sociale en général, c'est-à-dire les archives.

La combinaison de ces quatre points ci-dessus offre un terreau cérébral idéal pour inoculer ces idées pouvant vite dégénérer en pensées nauséabondes enrobées de racisme, xénophobie, homophobie...

Ce phénomène dépasse largement notre hexagone parce que les méthodes de nos adversaires de classe sont partout les mêmes. Il n'y a pas de fatalité, donnons-nous les moyens de rétablir la vérité des faits. Gardons en mémoire ce qui a été fait, pour bâtir des socles solides au service de l'activité d'aujourd'hui et de demain.

Archiver serait la solution ?

Archiver est un des éléments pour répondre aux manques actuels. Archiver est un acte militant parce que les archives sont un enjeu de classe. L'IHS a beaucoup travaillé dans ce temps creux (mais bien rempli) du confinement sur la perception de l'archivage parmi les militant(e) s de la confédération, fédérations, UD, UL, syndicats. Il en est ressorti, entre autre, quatre fausses idées reçues :

- « Pas besoin des archives pour militer ! » Faux bien sûr. Il est trop souvent admis que les luttes collectives sont un vecteur suffisant pour la transmission d'expériences ; pourtant, lors de la création du mouvement syndical, les 3 fonctions essentielles étaient : le secrétaire, le trésorier et l'archiviste. Ils avaient bien compris l'enjeu politique que représente la conservation de traces de l'activité.
- « Les archives, ça ne me concerne pas ! » C'est également faux puisque tous syndiqués actifs reçoivent et produisent des documents (notes manuscrites, courriels...) Or trop peu de camarades ont le réflexe des archiver.
- « Le classement, c'est quand j'ai le temps ! » Un classement efficace des dossiers facilite le travail au quotidien. Qui n'a pas perdu deux heures à rechercher un document ? Archiver ce n'est pas « perdre son temps » mais au contraire, en gagner !
- « Avec le numérique, plus de problème d'archivage ! » Toujours faux. Documents Word ou Excel, courriels, si ces données ne sont pas organisées, elles seront inexploitable et deviendront rapidement une poubelle numérique.

Relevons la tête... et le défi !

Philippe Leclerc

→ Les archives de l'UD CGT du Tarn déposées et protégées

A l'initiative de l'Institut Tarnais d'Histoire Sociale, l'Union Départementale a signé le 22 septembre 2022 un contrat de dépôt de ses archives avec les Archives Départementales du Tarn.

Deux procédures étaient possibles : le don qui entraîne un transfert de propriété du donateur au service d'archives ou le dépôt qui permet de conserver la propriété des documents. Outre l'absence de transfert de propriété matérielle, la particularité du dépôt est son caractère révocable, tant par le dépositaire que par le service d'archives. Il en va de même pour toutes les clauses du contrat de dépôt qui peuvent être dénoncées ou renégociées par les parties à tout moment.

Les documents seront communicables avec l'autorisation écrite de l'UD selon les lois, décrets et règlements en vigueur pour les archives publiques. Interrogé le secrétaire de l'UD, Patrick Guiraud, ne voit que des avantages à ce dépôt : Ces archives ont un intérêt collectif public en matière d'histoire sociale. Leur conservation matérielle n'est pas idéale à la Bourse du travail car le local est très poussiéreux et a connu des infiltrations d'eau. De plus, cette conservation nécessite un important travail de classement et d'inventaire qui sera effectué par le service des archives départementales. Par ailleurs le principe de la révocabilité du dépôt permet d'exercer un certain contrôle sur l'avenir de nos archives.

→ Un partenariat pour la mémoire et l'histoire

L'Institut d'Histoire Sociale de Haute-Garonne (IDHS31) et l'Association Pour l'Autobiographie et le patrimoine autobiographique (APA) ont engagé récemment un partenariat afin de permettre des échanges et de transmettre la mémoire individuelle et collective des militant-e-s de la CGT.

L'Association Pour l'Autobiographie et le patrimoine autobiographique (APA) créée en 1992, est une association de personnes intéressées par la démarche autobiographique, dont l'objectif premier est la collecte, la conservation, la valorisation de textes autobiographiques inédits. Elle a constitué un fonds d'archives, riche de près de 4 000 dépôts. Elle l'offre à la lecture des chercheurs et curieux dans l'espace mis à sa disposition au sein des Archives municipales de la ville d'Ambérieu-en-Bugey (Ain), près de Lyon. Les documents ainsi rassemblés qui vont de la fin du XVIII^e siècle à nos jours et couvrent tous les milieux sociaux, constituent une source remarquable très précieuse, notamment pour les chercheurs en Sciences Humaines.

Son second objectif est d'organiser des activités d'échange et de rencontre autour du champ autobiographique sous toutes ses formes et de rassembler les personnes intéressées par la démarche autobiographique.

De nombreux groupes locaux existent. Le groupe de Toulouse, créé en 2003, assure le relais et le développement des objectifs de l'APA en région.

Pour l'IDHS 31 ce partenariat ne peut que prolonger, enrichir son travail d'incitation à écrire l'histoire sociale du département et à la faire connaître ; à collecter des archives des syndicats, à les classer, les conserver et les mettre à disposition des chercheurs.

L'IDHS31 communique à travers son bulletin trimestriel, ses brochures, ses

conférences ; il participe à des initiatives, aux Rencontres Régionales Travail et Cinéma organisées par l'Institut régional et ouvre la Bourse du travail aux Journées du patrimoine.

Ce projet comporte plusieurs phases : des ateliers témoignages à partir de textes autobiographiques écrits par des syndiqués, la collecte de textes autobiographiques anciens archivés, la rédaction d'un cahier APA et une lecture publique d'extraits de textes.

Au cours du premier atelier qui s'est tenu le 14 juin 2022 avec 8 camarades de la CGT actifs et retraités de différentes professions (Métallurgie, La poste, Air France, Habillement, CHU Larrey), les intervenantes (Roseline et Dominique) ont précisé ce qu'était l'écriture autobiographique : écrire sa vie ou une expérience singulière pour la partager, témoigner d'une époque, transmettre sa propre expérience aux jeunes générations en utilisant le « JE » dans le texte. Nous avons commencé l'atelier de manière ludique en rédigeant un petit texte à partir d'un arbre imaginaire. Puis chacune et chacun, à partir de sa propre histoire personnelle et collective, a écrit dans quelles circonstances il s'était syndiqué. Nous avons lu nos textes sous le regard bienveillant du groupe.

Les quatre prochains ateliers (atelier mensuel) aborderont les thématiques suivantes : Engagement. Emancipation. Discriminations. Luites.

Dominique Charrier, membre des deux associations depuis plusieurs années est à votre disposition pour en discuter. Si vous souhaitez participer à ce projet (en présentiel ou à distance), il n'est pas trop tard.

Contact : dominique.charrier0235@orange.fr

Gérald Veirier

→ De la chapellerie à la métallurgie : L'histoire d'une belle reconversion industrielle

Caussade, « cité du chapeau » : cette indication implantée sur le rond-point de l'entrée de ville relève aujourd'hui de l'image d'Épinal puisque de cette activité plus que centenaire il ne reste plus qu'un seul établissement avec une quarantaine de salariés. Mais cet affichage ne doit pas occulter une réalité plus positive, résultat de la mutation sans précédent qu'a connu cette localité du Tarn-et-Garonne en l'espace d'un demi-siècle.

Alors qu'à Caussade, l'industrie chapelière a constitué l'activité économique dominante dans la 1^{re} moitié du XX^e siècle, son déclin inexorable à partir des années 50 s'est accentué avec les conséquences de la « crise pétrolière » de 1974 entraînant également la disparition de nombreuses TPE et PME locales. Elles ont laissé la place à des friches industrielles reconverties pour certaines en habitations dont on peut retrouver des traces ici ou là dans la cité : l'ancien lycée professionnel et la cheminée d'Ysolian dans la rue Lavoisier ou l'ancienne usine Rousseau dans le quartier des Tourondes reconvertie en recyclerie. Cette vieille histoire mériterait d'organiser un parcours mémoriel pour conserver le souvenir de ce riche passé.

En 1968, on dénombreait une dizaine d'établissements de chapellerie et de confection, avec des emplois majoritairement féminins, dont l'effectif a pu atteindre à certaines époques près de 3 000 salariés sur le bassin d'emploi. Le secteur du bâtiment était également florissant et regroupait une quinzaine d'entreprises, créées pour la plupart par des migrants espagnols ou italiens. De petits ateliers de métallurgie et des

garages complétaient ce panorama. La plupart de ces entreprises ont disparu dans une période ponctuée par la lutte des salariés contre leur fermeture : Savemata, Riols, Doumerc, Rousseau, Méric (emballages) ou encore Ceramidi (la briquèterie de Montricoux); plus récemment c'était au tour de Decalux l'une des dernières chapelleries de Septfonds et enfin la cimenterie Lafarge de Lexos qui a fermé définitivement en 2002.

Ce désastre économique durant lequel l'Union locale CGT a accompagné et soutenu les salariés victimes (avec de nombreux recours aux prud'hommes) aurait pu entraîner une situation catastrophique pour l'emploi et mettre en difficulté tout le tissu économique local. Or dans le même temps et sans doute bénéficiant de l'élan donné par l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, puis du changement de municipalité à Caussade en 1989, une véritable reconversion de l'industrie s'est opérée, permettant de stabiliser et ensuite de faire progresser l'emploi salarié.

A ce jour 4 grands pôles jouent un rôle essentiel dans le maintien de l'emploi :

- la métallurgie autour l'Apem, Palfinger-Guima et Risa;
- le bâtiment avec Castel et Fromaget (ex Dejean-Servières) et les entreprises de construction;
- l'agriculture avec Caussade Semences aujourd'hui reprise par le groupe Lidea, mais aussi les ateliers de fabrication de fromage de chèvre sans oublier la production fruitière et vinicole;
- la santé qui compte les centres hospitaliers de Caussade et

Nègrepelisse, et une dizaine d'établissements pour personnes âgées ainsi que les associations de services à la personne, dont le SMAD et l'ADMR qui interviennent sur tout le caussadais .

Un tissu commercial composé du petit commerce de proximité et de quelques grandes surfaces complète ce panorama économique.

Cette reconversion a été possible également grâce à la bataille pour le maintien des transports publics. Au tournant du siècle, une mobilisation pour le maintien et le développement de la ligne POLT (Paris – Toulouse par Limoges) a permis qu'elle ne fasse pas les frais de la future LGV toujours en projet. Aujourd'hui, cela permet à Caussade d'accueillir des travailleurs qui se rendent quotidiennement à Toulouse pour leur emploi. Depuis 2 ans, le service de car LiO mis en place par la région Occitanie permet plusieurs liaisons quotidiennes entre Villefranche-de-Rouergue et Montauban, véritable alternative à l'automobile.

Comme on le voit, et contrairement à une opinion répandue, l'économie du Quercy Caussadais ne repose pas majoritairement sur le secteur agricole; au regard de sa population, il reste l'un des secteurs le plus industrialisé du Tarn et Garonne. Une classe ouvrière y est bien présente avec une Union Locale CGT dont le récent congrès vient de rajeunir sa direction.

Jean Saltarel
IDHS 82

→ Vingt après : Total reconnaît enfin

Mardi 29 novembre 2022

Vingt ans, presque jour pour jour, pour admettre que l'explosion du bâtiment 221 de l'usine Grande-Paroisse-AZF le 21 septembre 2001 à Toulouse était bien un accident. Communiqué d'anciens salariés.

En avril 2002, un membre de la commission d'enquête interne de Total était venu présenter au Comité Hygiène Sécurité de Grande-Paroisse-AZF Toulouse les premières conclusions de ses travaux. Il en ressortait, selon lui, « raisonnablement » que « du fait des témoignages recueillis et d'une reconstitution minutieuse et documentée des mouvements de produits mis en cause antérieurement, l'hypothèse d'une contamination involontaire (du tas de nitrates du bâtiment 221) par du DCCNa (produit chloré) susceptible d'être à l'origine de la catastrophe était infondée. » En résumé, l'explosion de l'usine Grande-Paroisse-AZF de Toulouse ne pouvait être en aucun cas un accident chimique d'origine interne. Ce fut 20 ans durant la ligne de défense de Total.

Et puis, 20 ans après, presque jour pour jour, Patrick Pouyanné, PDG de Total Énergies, vient à son tour à Toulouse le 29 avril 2022 dans le cadre de la Journée mondiale de la

sécurité et de la santé au travail pour expliquer que l'explosion de l'usine Grande-Paroisse était bien « un accident » industriel tel que décrit par la justice. Ce qui était donc infondé il y a 20 ans est bien fondé aujourd'hui.

Il est vrai qu'entre temps - malgré le fait que le groupe Total ait organisé son enquête pour tenir dans la durée et se soit acharné à vouloir démontrer qu'il s'agissait de tout sauf d'un accident - le décret 2631 du 17 décembre 2019 de la Cour de Cassation est passé par là, reprenant toutes les hypothèses possibles de l'explosion pour ne retenir que celle de l'accident. In fine, monsieur Pouyanné s'en remet au jugement de notre justice et de notre démocratie.

En tant qu'anciens salariés de l'usine Grande-Paroisse-AZF de Toulouse, qui avons argumenté l'hypothèse accidentelle lors des différents procès, nous prenons acte et nous félicitons que l'actuel PDG de l'entreprise reconnaisse la cause accidentelle de l'explosion de notre usine.

Serge Baggi,
*rapporteur de la commission
d'enquête du CHSCT*
Armand Cassé,
secrétaire du Comité d'Etablissement
Toulouse le 21 septembre 2022



L'Institut national CGT d'histoire sociale organise son 5^e Salon du livre d'histoire sociale, le **mardi 29 novembre 2022 à partir de 9 heures**, dans le patio Georges Séguy au siège de la Confédération à Montreuil.

Les ouvrages et brochures récemment publiés par les IDHS de Midi-Pyrénées y seront proposés.

Rencontres avec les nombreux auteurs et leurs éditeurs au cours de dédicaces et de micro-débats.

À partir de 14h30, pour une mise en perspective de l'actualité sociale et du rôle des travailleurs et de leurs organisations syndicales au regard de l'expérience historique, s'ouvrira une discussion entre universitaires-chercheurs, syndicalistes et le public sur le thème : « *Les travailleurs et les grands rendez-vous de l'histoire sociale* ».

Débats avec :

- Marie-Josée Kotlicki, Secrétaire générale de l'Union générale des ingénieurs cadres et techniciens de la CGT (2001-2020);
- Bernard Thibault, Secrétaire général de la CGT (1999-2013), Administrateur de l'Organisation internationale du Travail (2014-2021);
- Stéphane Sirot, Professeur d'histoire à l'Université de Cergy-Pontoise;
- Xavier Vigna, Professeur d'histoire contemporaine à l'Université Paris-Nanterre.

→ Carmaux, 13 juillet 1944 : La grève patriotique des mineurs en prémices de la libération

Chaque 13 juillet est commémorée à Carmaux la grande grève du 13 juillet 1944 qui a porté un coup sérieux à la production de charbon et de benzol permettant aux mineurs de faire triompher leurs revendications et créer les conditions pour la libération de la ville occupée par une garnison allemande.

C'est donc pour répondre au Conseil National de la Résistance appelant à faire du 14 juillet 1944 une grande journée d'action contre l'occupant et ses collaborateurs que le comité insurrectionnel du Tarn-Aveyron¹ réuni le 8 juillet appelle les mineurs à la grève

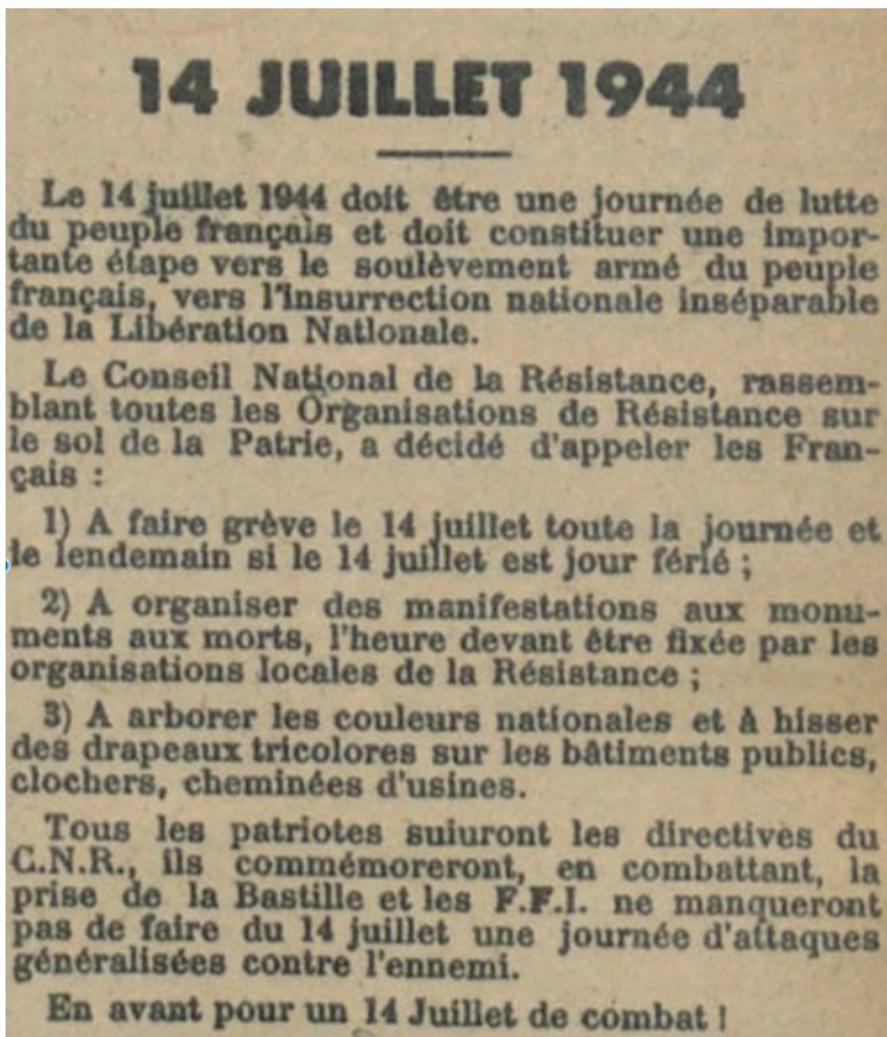
patriotique pour le 13 juillet 1944. Ce comité insurrectionnel, dont fait partie Marcel Pelissou responsable du syndicat clandestin des mineurs, siège en permanence à Carmaux où est installée une base fixe du Comité Militaire Régional de la région FTP. Il est composé des représentants du Parti Communiste Français, des Jeunesses communistes, de la CGT clandestine, du Front National, des Forces unies des jeunesses patriotiques (FUJP) et des Francs-Tireurs et Partisans.

Cette grève du 13 juillet 1944 fait suite à de nombreuses autres grèves de novembre 1943 au 1^{er} janvier 1944 qui paralysèrent le bassin minier à l'appel de la CGT clandestine.

Il s'agit tout à la fois :

- d'obtenir satisfaction quant aux revendications (augmentation des salaires, limitation de la durée du travail, amélioration des conditions de travail) ;
- de participer à la paralysie de l'industrie de guerre nazie :
« Mineurs, plus un morceau de charbon pour les boches ! ».

Le 13 juillet, la grève des mineurs est déclenchée dès le poste du matin. Les détachements FTPF devant assurer la protection des grévistes arrivent en fin de matinée et se heurtent aux soldats allemands pendant une heure trente avant de décrocher. La direction des mines annonce accepter les revendications corporatistes présentées et le syndicat légal dirigé par le socialiste Sinot appelle à la reprise du travail pour le 17 juillet.



L'Humanité - 30 juin 1944

Passant outre les consignes du syndicat légal Vichyste, le comité insurrectionnel considérant que la grève insurrectionnelle allait de pair avec la libération, décide de poursuivre et d'étendre l'action.

Pendant six jours, avec l'appui massif de la population, actions de masse et actions militaires des FTPF vont se succéder. Après avoir occupé Cagnac le 15, Blaye le 16, l'objectif vise à occuper Carmaux où les forces allemandes sont importantes. Aucune reprise de travail n'est à signaler le 17 juillet, ni le 18 qui est marqué tout au long de la journée par de durs affrontements. Carmaux est aux mains des maquisards mais face à l'arrivée de renforts ennemis les FTPF décrochent et se replient sur Bourgnounac. L'action militaire des résistants se poursuit alors sous forme de guérilla contre les postes isolés et les transports.

Cette grève et les combats qui suivirent marquèrent les prémices de la libération de Carmaux qui fut actée un mois plus tard. L'effectif des troupes d'occupation dans le Tarn était de 6 000 hommes environ. A Carmaux jusqu'à mi-juillet 1944 la garnison allemande comptait 400 hommes, ses rangs comptaient des Turkmènes et des « Vlassovs », soldats du général soviétique Vlassovs qui s'était rallié à Hitler.

Les maquis qui s'étaient développés à partir de mars-avril 1944, étaient composés en grande majorité de mineurs, dont de nombreux polonais, de paysans et d'artisans tous volontaires pour éviter le Service de Travail Obligatoire en Allemagne. L'apport des républicains espagnols avec leur expérience de la guerre d'Espagne fut précieux. Les maquis ont connu un afflux de volontaires après le débarquement en Normandie du 6 juin 1944.

A la suite du débarquement en Provence le 15 août 1944 la garnison allemande est allégée à 98 hommes afin d'envoyer des renforts sur la côte méditerranéenne. Compte tenu de

cette réduction les dirigeants de la résistance décident d'attaquer dès le lendemain. Le 16 août 1944 au petit matin. Après avoir occupé les points sensibles à l'intérieur de la ville depuis 3 heures du matin les résistants attaquent à 14 heures le cantonnement allemand installé dans l'école de la Croix Haute, celui-ci tombe au bout d'une heure de combats.

Cependant, les allemands qui disposent à la caserne Lapérouse d'Albi de 1 800 hommes s'ajoutant aux 300 du Camp Saint Antoine, envoient des renforts avec pour mission la reprise de Carmaux. Les combats vont durer encore deux jours, les 17 et 18 août. Deux milles maquisards sans expérience militaire, équipés d'armes légères affrontent 2 500 soldats allemands dotés d'armes lourdes, de blindés légers, d'artillerie et d'aviation. Les dix maquis de Carmaux et les quatre de Gaillac, Graulhet, Teillet et Belmont tiennent un front de huit kilomètres entre Blaye et Pouzounac avec son centre de gravité au Garric sur la route nationale en direction d'Albi.

Tous ces combats aboutissent à la libération d'Albi, de Castres, de Gaillac et du département du Tarn, mais également de Rodez.

La ville de Carmaux, première ville du Tarn libérée le 16 août 1944, recevra la croix de guerre remise par le président Vincent Auriol le 8 juin 1952.

Christian Zullo
Président ITHS Tarn

1- Le comité insurrectionnel D2 (Tarn-Aveyron) était composé de: Félix Berthet « Rémi », responsable politique régional du PC; J. Milhau « Albert », responsable régional du Front National; « Georges », responsable régional des Jeunes Communistes; Raymond Fournier, responsable des FUJP; Marcel Pélissou, responsable du syndicat illégal des mineurs de Carmaux; Chaze « Rebel » commissaire civil régional FTPF; Rafalic Milan « Fernand »; Apolonio de Carvalho « Edmond »; et G. Marin « Gaston » représentant la direction régionale de la FTP-MOI.

Gaillac. 5 novembre

Hommage à Rudolph Leonhard

Une lecture concert organisée avec l'association mémorielle du camp de Brens rendra hommage à l'un des principaux écrivains allemands exilés en France pendant la seconde guerre mondiale et l'une des grandes figures de la Résistance. Rudolph Leonhard fut interné à la baraque 21 à Castres et fit partie de l'évasion collective du 16 septembre 1943.

Cette lecture concert « Le feu aux barbelés » qui se déroulera salle Dom Vayssette à Gaillac est issue d'une sélection de textes du Cycle de la prison de Castres: « En fuite vers le réel ».

Toulouse. 24 novembre

Agora de « l'Humanité »

Le journal « l'Humanité » en partenariat avec le Conseil départemental de Haute-Garonne organise à partir de 18h30 au siège du Conseil départemental une Agora consacrée au Congrès de l'unité socialiste de 1908 (lire page suivante) et aux enseignements pour la gauche d'aujourd'hui.

Trois points y seront développés après l'introduction de la soirée par Georges Méric:

- « Le congrès socialiste de 1908 à Toulouse, où la quête de l'unité » par Rémy Pech, professeur émérite d'histoire contemporaine, président de l'Association des Amis de Jean Jaurès à Toulouse.
- « Le succès de la méthode Jaurès: du Tarn au national et à l'international » par Gilles Candar, professeur honoraire en classes préparatoires aux grandes écoles, président de la Société d'études jaurésiennes.
- « L'évolution révolutionnaire et ses perspectives » par Jean-Paul Scot, professeur honoraire en classes préparatoires aux grandes écoles, historien de la laïcité et du mouvement ouvrier.

En conclusion, intervention de Fabien Gay, directeur de « l'Humanité ».

→ Toulouse octobre 1908 : le congrès du PS

L'unité dans la clarté des buts et des moyens

Alors que la CGT, lors du congrès d'Amiens tenu deux ans plus tôt, revendique le caractère révolutionnaire et l'indépendance du syndicalisme, le jeune Parti socialiste cherche sa voie. La motion du Tarn présentée par Jaurès est adoptée à l'unanimité. Elle précise le but du PS et le processus d'évolution révolutionnaire. Avec Jaurès, la gauche définit pour l'Histoire son objectif et sa méthode.

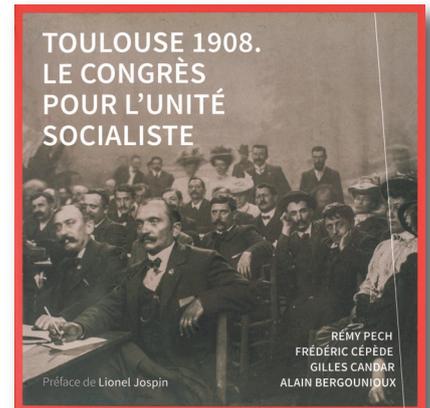
Cela commence dans la confusion, dans « la contrariété des méthodes » et « la complication des problèmes posés ». En 1908, bien que formellement uni depuis trois ans, de multiples courants traversent le parti socialiste et le divisent.

Quand Jaurès écrit la motion de la Fédération du Tarn destinée à être soumise au Congrès de Toulouse, il est mû par la nécessité de « donner une

définition étendue et explicite à l'action du parti ». D'une part sur les objectifs : « le Parti socialiste est un parti de Révolution », sera la première phrase du texte. Ensuite sur la méthode, celle de l'évolution révolutionnaire, formule qu'il reprend de Marx et qu'il va développer dans les moindres détails sur 124 pages.

Le 17 octobre, Jaurès prend la parole. La motion du Tarn lui sert de feuille de route. Pendant cinq heures, toutes les questions, de doctrine et de stratégie sont sur la table. Jaurès n'en esquive aucune. Aussi âpres soient-elles, il argumente et répond à ses « contradicteurs ». Toujours dans le respect : « Je n'insulte pas, je n'outrage pas, je n'insinue pas ». Le congrès unanime (une seule abstention), va adopter la motion finale qu'il présente. Les deux ouvrages ci-contre, avec leurs contributions complémentaires, retracent et éclairent les actes essentiels de ce moment fondateur.

La gauche du XX^e siècle vient de là et celle d'aujourd'hui a toutes les raisons de s'y référer. En 1908, il s'agit d'imposer des réformes permettant d'instaurer « l'ordre nouveau » par lequel « le prolétariat pénétrera toujours plus profondément dans la propriété et l'administration des services publics », d'aller vers « l'intégrale socialisation de la propriété capitaliste » car c'est « parce qu'il est un parti de révolution » que le parti est « le plus activement, le plus essentiellement réformateur ».



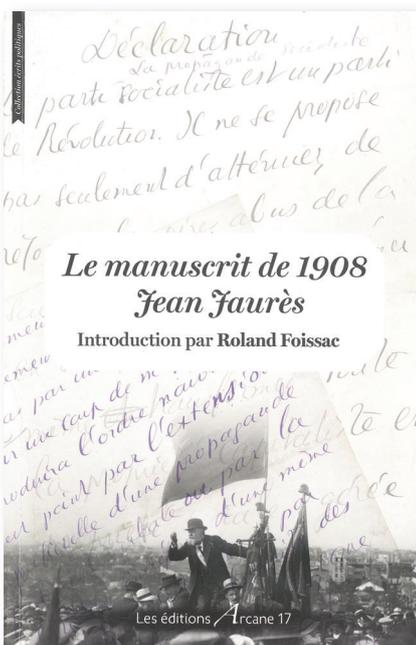
Toulouse 1908. Le congrès pour l'unité socialiste. Introduction Lionel Jospin. Rémy Pech, Frédéric Cépède, Gilles Candar, Alain Bergounioux. Editions Midi-Pyrénées.

Aujourd'hui, le capitalisme n'est plus le même. Il est pire ! Parvenu au stade actuel et en lutte pour se pérenniser coûte que coûte, il met en péril la survie de la planète et menace l'humanité. Sortir de ce système et « aller à la conquête et à la régénération du monde » est devenu un enjeu anthropologique de première urgence. C'est un immense défi que doit relever « la classe des producteurs organisés » et la gauche doit en assumer la charge. Une gauche riche de sa diversité assumée, une gauche déterminée et cohérente sur ses principes et son organisation.

Ne tergiversons pas : l'histoire s'accélère.

Roland Foissac

N.B. : Les passages en italique sont de Jean Jaurès



Le manuscrit de 1908. Jean Jaurès - Introduction par Roland Foissac. Les Editions Arcane 17

Nos agences en Midi-Pyrénées

Albi

105, bd Soult 81000 Albi
Tél. 05 63 49 17 37

Auch

21, avenue d'Alsace 32000 Auch
Tél. 05 62 62 38 46

Bagnères-de-Bigorre

rue Blanche-Odin
65200 Bagnères-de-Bigorre
Tél. 05 62 95 48 98

Castres

21, place Soult
81100 Castres
Tél. 05 63 35 70 27

Colomiers

10, passage du Ségala
31770 Colomiers
Tél. 05 34 55 30 45

Pamiers

21, rue de la République 09100 Pamiers
Tél. 05 61 68 77 67

Tarbes

8, avenue de la Marne 65000 Tarbes
Tél. 05 62 93 52 33

Toulouse

Pont des Minimes (métro : canal du Midi)
Siège Social - 70, bd Matabiau BP 7051
31069 Toulouse Cedex 7
Tél. 05 62 73 33 40

Centre-ville (métro : Jeanne d'Arc)
56-58, rue Matabiau - 31000 Toulouse
Tél. 05 34 66 60 20

JE CHOISIS UNE

VRAIE MUTUELLE

0 actionnaire
0 dividende
100% solidaire

Santé

Retraite

Prévoyance



Scannez-moi
avec le lecteur de codes 2D
de votre téléphone

www.mutami.fr

mutami

Le lien solidaire

Mutami est une mutuelle relevant du Livre II du Code de la mutualité. N° Siren 776950677.



Toujours mieux vous protéger...



N°Cristal 0 969 36 80 80

APPEL NON SURTAXE

mutaero
Vous respirez la santé

www.mutaero.net



